

Petite question de sociologie

Par **Juliette_coop**, le **23/10/2018** à **11:42**

Bonjour, je suis étudiante en graphisme et je suis aujourd'hui confrontée à l'exercice du mémoire !

Je n'ai aucune notions de sociologie mais mon sujet recherche s'articule particulièrement autour du capital culturel d'un individu. Ma recherche m'a amené à la notion de capital social et de capital d'autochtonie mais je n'ai pas vraiment saisi la différence entre les deux... Pourriez-vous m'expliquer ? Merci beaucoup :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/10/2018** à **11:59**

Bonjour

[citation] Je n'ai aucune notions de sociologie [/citation]

Et bien nous non plus, car nous sommes un forum dédié aux études de droit. Cette section est dédié à la culture et à la sociologie **juridique**, mais je ne vous cache pas qu'elle est très peu fréquentée.[smile3]

[citation] la notion de capital social [/citation]

Sur le plan juridique, "Le capital social représente la valeur d'origine des sommes d'argent et/ou des biens mis à la disposition de la société lors de sa création par ses associés ou actionnaires fondateurs."

Source Infogreffe

<https://www.infogreffe.fr/informations-et-dossiers-entreprises/dossiers-thematiques/creation-entreprise/le-capital-social.html>